Office national du film du Canada

2012-2013

Rapport sur les plans et priorités

L'honorable James Moore, C.P., député
Ministre de Patrimoine canadien et des Langues officielles

Table des matières

Message du Ministre 1

Message du Commissaire 2

Section I : Survol de l'organisation 5

- Raison d'être 6
- Responsabilités 6
- Résultats stratégiques et Architecture des activités de programme (AAP) . 7
- Priorités organisationnelles 8
- Analyse des risques 12
- Sommaire – Planification 14
- Profil des dépenses 16
- Budget des dépenses par crédit voté 16

Section II : Analyse des activités de programmes par résultat stratégique . 17

- Résultat stratégique 18
- Activité de programme: Production audiovisuelle 18
- Faits saillants de la planification 20
- Activité de programme: Accessibilité et interaction avec l'auditoire 22
- Faits saillants de la planification 23
- Activité de programme: Services internes 28
- Faits saillants de la planification 28

Section III : Renseignements supplémentaires 30

- Principales données financières 31
- États financiers prospectifs 32
- Liste des tableaux supplémentaires 32

Section IV : Autres sujets d'intérêt 33

- Coordonnées de la personne-ressource de l'organisation 33

Message du Ministre

D'année en année, les organismes du portefeuille du Patrimoine canadien poursuivent les objectifs du gouvernement du Canada qui visent à permettre à tous les Canadiens de découvrir la richesse de leur culture et de leur patrimoine. À titre de ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles, je suis heureux de présenter le *Rapport sur les plans et les priorités* de 2012-2013 préparé par l'Office national du film (ONF).

L'ONF joue un rôle unique en tant que producteur et distributeur d'œuvres audiovisuelles. Il s'est imposé comme chef de file dans le domaine de la production traditionnelle et dans l'univers en constante évolution des médias numériques. En proposant des œuvres canadiennes audacieuses et avant-gardistes, l'ONF valorise l'innovation créatrice et technologique canadienne.

Fidèle à son objectif de créer des liens toujours plus étroits avec les Canadiens, l'ONF continue d'innover en exploitant les possibilités qu'offre l'univers médiatique, afin de proposer à tous une collection patrimoniale unique. La diversité de ses productions reflète les valeurs et les points de vue canadiens, tout en permettant au public de vivre des expériences culturelles enrichissantes. En tant que témoin des événements marquants au Canada et dans le monde, l'ONF contribue à renforcer le sentiment de fierté de l'ensemble des Canadiens et à les encourager à participer pleinement à la société.

Comme en témoigne ce rapport, en 2012-2013, l'ONF continuera à poser des gestes concrets afin de promouvoir nos arts, notre culture et notre patrimoine. L'ONF fera ainsi en sorte d'améliorer la qualité de vie des Canadiens, tout en contribuant au dynamisme social, culturel et économique du Canada.

L'honorable James Moore, C.P., député

Message du Commissaire

Après quatre années en tant que commissaire à la cinématographie du gouvernement canadien à l'Office national du film du Canada, je constate le chemin parcouru dans la mise en œuvre de notre plan stratégique 2008-2012. Devant les bouleversements qui modifiaient le paysage audiovisuel, nous nous sommes engagés, dès 2008, à redéfinir notre relation avec nos auditoires et à devenir un chef de file de l'ère numérique, rendant ainsi notre collection encore plus accessible qu'elle ne l'était. Autrefois ancré dans les médias traditionnels, l'ONF est aujourd'hui un joueur clé sur l'échiquier de l'économie numérique dans son domaine.

Une réorganisation interne nous a permis d'accomplir la mission que nous nous étions fixée, il y a quatre ans. Nous avons revu et adapté notre structure organisationnelle et nos méthodes de travail pour faire de l'ONF une institution plus souple et apte à s'adapter aux exigences d'un environnement en constante évolution. Pour atteindre ces objectifs, il fallait faire preuve d'une grande discipline, adopter des méthodes de gestion du budget différentes et des pratiques organisationnelles novatrices.

Grâce à un travail soutenu, nous avons jeté les bases de nouvelles façons de faire, de produire et de distribuer. Nous entamons maintenant la cinquième et dernière année de notre plan stratégique quinquennal, et on peut aujourd'hui affirmer que l'ONF est devenu une référence mondiale en matière de créativité et d'originalité dans l'utilisation des médias numériques. En outre, le virage numérique nous a aidés à consolider notre engagement envers les Canadiens et les Canadiennes, soit d'offrir nos productions à un public de plus en plus large.

Fidèle à son mandat, l'ONF continuera de fournir un contenu canadien varié et de qualité, tant par sa forme que par son contenu, en offrant une programmation axée sur le documentaire, l'animation d'auteur et la programmation interactive. En tant que laboratoire de création, l'ONF a transformé le visage du septième art au fil des décennies, et continuera de faire une place importante aux productions encore jamais imaginées, à l'aide de technologies naissantes ou qui n'ont pas encore été éprouvées à des fins créatrices. Les œuvres que nous produisons, tout genre confondu, se distinguent sur la scène internationale et font connaître les valeurs et points de vue canadiens au pays et dans le monde.

Depuis le lancement de notre Espace de visionnage ONF.ca, en janvier 2009, nous avons établi de nombreux partenariats avec des portails de vidéo en ligne, tels que YouTube et Dailymotion, faisant ainsi découvrir le Canada et la marque ONF au monde entier. Afin de faire face aux baisses de revenus provenant de sources traditionnelles, nous avons implanté un plan d'affaires dont les objectifs sont d'accroître les revenus, les auditoires et la notoriété de notre organisation, en exploitant les possibilités de la révolution numérique. En lien avec notre objectif de diversifier nos sources de revenus, nous avons lancé à l'automne 2011 notre site transactionnel qui permet l'achat de nos œuvres par téléchargement.

Notre stratégie de numérisation est au cœur de nos activités de recherche et de développement. Notre approche novatrice à l'égard de l'archivage numérique, de la conservation et de

l'accessibilité de notre collection a attiré l'attention au pays autant qu'à l'international. À preuve, notre participation à des événements prestigieux tels l'International Conference on Preservation of Digital Objects (iPRES) et la Society of Motion Picture and Television Engineers (SMPTE) nous a valu des commentaires élogieux et a positionné l'ONF comme un des chefs de file de l'économie numérique au Canada.

L'ONF établit chaque année des partenariats d'importance, lesquels nous aident à mettre à l'avant-plan la créativité et l'exploration d'autres formes d'art et de divertissement. Par exemple, en collaborant avec la Commission de la santé mentale du Canada, l'expertise en documentaire de l'ONF sera mise à profit pour témoigner des répercussions chez les participants de l'initiative d'envergure nationale, *At Home/Chez soi*, sur la maladie mentale et l'itinérance.

À titre de producteur public du Canada, l'ONF joue un rôle d'importance dans les grands moments de la vie de la nation, en rendant hommage au Canada, à son histoire et à ses valeurs. Fort de son expertise artistique et technologique, l'ONF soulignera, au cours de l'année, les événements marquants de l'histoire du Canada. Il célèbrera le jubilé de la Reine Élisabeth II en proposant un coffret souvenir de deux célèbres films de notre collection, *Voyage royal* (1951) et *Le Canada au couronnement* (1953), ainsi qu'une primeur, *The Portrait*, un court métrage documentaire de Hubert Davis, où celui-ci suit l'artiste canadien Phil Richards pendant qu'il entreprend un des plus grands défis de sa carrière, soit de peindre le portrait de la Reine. L'ONF soulignera également à sa façon le bicentenaire de la guerre de 1812, connue pour avoir jeté les bases de la Confédération actuelle. Ces célébrations sont les premiers jalons qui nous mèneront en 2017, soit l'année du 150e anniversaire du Canada.

Depuis sa création, l'ONF collabore avec les communautés inuites pour raconter leur histoire et leurs traditions, ce qui a mené à la réalisation de la plus importante collection au monde d'œuvres audiovisuelles concernant les peuples du Nord. Avec la participation de précieux partenaires qui ont rendu possible la production d'un coffret réunissant des films d'archives d'une valeur exceptionnelle, le projet, *Unikkausivut – Transmettre nos histoires* contribuera notamment à perpétuer au 21e siècle la tradition inuite de transmission des connaissances et de la culture par le récit. La phase 2 du projet de mise en valeur du patrimoine audiovisuel inuit permettra d'intégrer la collection de films – qui seront doublés en langue inuktitut – aux réseaux éducatifs inuits et, grâce au sous-titrage dans les deux langues officielles, aux réseaux éducatifs à travers le pays. Alors que l'Arctique se retrouve de plus en plus au centre des préoccupations internationales, la diffusion de ce patrimoine culturel devient vitale.

Créer des liens solides avec la jeunesse du pays et assurer l'accessibilité du patrimoine audiovisuel de l'ONF aux générations futures constituent des enjeux importants pour nous. À cet égard, la numérisation entreprise ces dernières années accroît notre présence dans les classes du pays et auprès de milliers de jeunes canadiens. Au moment où les milieux de l'éducation se tournent vers les ressources pédagogiques numériques, l'ONF propose sa plateforme Web CAMPUS, conçue pour répondre aux besoins des enseignants et enseignantes d'ici et d'ailleurs.

Au cours de l'année, nous participerons à des événements d'envergure en lien avec notre plan d'action visant la valorisation de la langue française et le rayonnement de notre patrimoine audiovisuel en français ici comme ailleurs dans le monde. En premier lieu, nous participerons au Forum mondial de la langue française qui se tiendra à Québec, en juillet, où nous présenterons une œuvre interactive inédite qui misera sur la participation des jeunes attendus pour l'événement. Puis, nous aurons aussi la chance de participer au Congrès mondial de la Fédération internationale des professeurs de Français à Durban en Afrique du Sud, où nous présenterons sur le thème de l'accès aux savoirs et aux patrimoines numérisés comme élément clé de la vitalité de la langue française.

Mon équipe et moi avons déjà amorcé une réflexion en vue du prochain plan stratégique. Les standards de bonne gouvernance et de saine gestion des fonds publics et l'essence de notre mission resteront au cœur de notre réflexion. Ce sont ces exigences qui font de l'Office national du film du Canada une institution unique en son genre.

Tom Perlmutter
Commissaire du gouvernement à la cinématographie et président de l'Office national du film

Section I : Survol de l'organisation

Raison d'être

L'Office national du film (ONF) a été créé par une loi du Parlement fédéral en 1939 et rend compte au Parlement canadien par l'entremise du ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles. L'ONF a pour mandat de produire et distribuer des œuvres originales et innovatrices lesquelles font mieux comprendre les enjeux auxquels doit faire face la population canadienne et qui font connaître les valeurs et points de vue canadiens au pays et dans le monde. Au fil des décennies, il est devenu la norme en matière d'innovation cinématographique au Canada et joue un rôle important en soulignant les changements et événements marquants de la société canadienne.

En tant que producteur et distributeur public d'œuvres audiovisuelles, l'ONF joue un rôle essentiel, en offrant une perspective de la richesse et de la diversité canadienne. C'est à travers des documentaires d'auteur, des films d'animation et des nouveaux médias qu'il explore les enjeux sociaux contemporains. Depuis sa fondation, l'ONF témoigne des bouleversements et grands événements sociaux qui transforment le visage du pays. Il est devenu une référence incontournable lorsqu'il s'agit d'innovation en cinéma.

Responsabilités

En tant que laboratoire de création, l'ONF est un chef de file dans l'exploration de formats et de formes de récit inédits, depuis la création et la distribution numériques jusqu'à l'exploration d'autres formes d'œuvres audiovisuelles. L'ONF développe et enrichit le vocabulaire cinématographique, en proposant de nouvelles voies au documentaire d'auteur, à l'animation et aux productions interactives.

En soutenant la relève, les membres des diverses communautés culturelles, linguistiques et autochtones, de même que les personnes handicapées, l'ONF s'assure que ses œuvres audiovisuelles reflètent les réalités socioculturelles canadiennes en pleine évolution.

L'accès de la population canadienne aux œuvres audiovisuelles qu'il produit et distribue constitue une priorité pour l'ONF. En effet, il est le dépositaire de l'une des plus importantes collections audiovisuelles du monde, laquelle représente un patrimoine inestimable pour l'ensemble des Canadiens et le reste du monde. Grâce à l'Espace de visionnage en ligne ONF.ca, les internautes canadiens et étrangers ont un accès sans précédent à du contenu qui reflète la culture et les valeurs du Canada, et ce, à l'endroit qui leur convient et sur la plateforme de leur choix. L'ONF contribue à la transmission des valeurs canadiennes auprès de la jeunesse du pays,

en fournissant aux maisons d'enseignement des œuvres sur plusieurs formats dans les deux langues officielles.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'ONF, veuillez suivre le lien suivant : http://www.onf-nfb.gc.ca/fra/a-propos/organisation.php

Résultats stratégiques et Architecture des activités de programme (AAP)

En accomplissant son mandat, l'Office national du film vise le résultat stratégique* suivant :

> Les histoires et les perspectives canadiennes sont présentes dans les médias audiovisuels et rendues accessibles à la population du Canada et du reste du monde.

Architecture des activités de programme

Le tableau ci-dessous illustre les activités et sous-activités de programme de l'ONF qui contribuent à l'atteinte de son résultat stratégique.

Priorités organisationnelles

Priorité	Type[1]	Résultats stratégiques et/ou activités de programmes
Leadership créatif et excellence de la programmation L'ONF exercera son leadership en tant que référence mondiale en matière d'innovation et de création de contenu multiplateforme pour le documentaire, l'animation d'auteur, les œuvres numériques et nouveaux médias, et autres formes audiovisuelles.	Permanente	• * Résultat stratégique • AP 1 : Production audiovisuelle

Description

Pourquoi s'agit-il d'une priorité?

- Les œuvres de l'ONF offrent un point de vue véritablement canadien.
- L'ONF joue un rôle de premier plan dans l'industrie canadienne du film et de la télévision.
- L'ONF prend des risques artistiques et technologiques qui permettent au Canada de demeurer à l'avant-scène de l'industrie culturelle mondiale.

Plans en vue de donner suite à la priorité

Pour l'année 2012-2013, l'ONF continuera à avoir une programmation orientée autant vers les œuvres numériques multiplateformes que dans les secteurs traditionnels. Il continuera d'explorer des formats et des modes de récit inédits, et ce, autant dans la création et la distribution d'œuvres numériques que dans ses domaines de prédilection.

À travers ses différentes initiatives, l'ONF poursuivra et consolidera la découverte, l'encadrement et le perfectionnement des talents et compétences en création chez les cinéastes issus de toutes les régions du pays et de diverses communautés – ethnoculturelles, autochtones et linguistiques – et ce, aussi bien auprès des artistes établis que ceux de la relève.

L'ONF continuera de chercher et développer des partenariats public-privé. Il maintiendra et consolidera les partenariats déjà en place.

---

1. Les différents types de priorités sont les suivants : priorité **déjà établie** – établie au cours du premier ou du deuxième exercice précédant l'exercice visé dans le rapport; priorité **permanente** – établie au moins trois exercices avant l'exercice visé dans le rapport; priorité **nouvelle** – établie au cours de l'exercice visé dans le RPP ou le RMR.

Priorité	Type	Résultats stratégiques et/ou activités de programmes
Accessibilité étendue et engagement citoyen L'ONF facilitera et élargira l'accès des auditoires canadiens et étrangers à ses œuvres et à celles de ses partenaires, et ce, sur toutes les plateformes appropriées.	Permanente	• * Voir Résultat stratégique • AP 2 : Accessibilité et interaction avec l'auditoire

Description

Pourquoi s'agit-il d'une priorité?

- Accès à du contenu canadien de haute qualité, et ce, sur toutes les plateformes appropriées.
- En tant que fournisseur fiable des maisons d'enseignement, il constitue un important véhicule des valeurs canadiennes auprès de la jeunesse du pays.
- Favorise la cohésion sociale et l'engagement citoyen, tout en élargissant son rayonnement auprès des auditoires.

Plans en vue de donner suite à la priorité

Au cours de l'année 2012-2013, l'ONF accroîtra sa présence en ligne avec des partenaires de syndication de contenu et continuera d'enrichir ONF.ca avec des produits de qualité.

L'ONF continuera d'augmenter et d'améliorer son offre en ligne destiné au secteur de l'éducation. Il élaborera aussi des produits en ligne spécifiquement pour ce secteur.

Ces activités profiteront d'une approche de marketing ciblée et axée sur les priorités.

Priorité	Type	Résultats stratégiques et/ou activités de programmes
Passage au numérique En poursuivant la mise en œuvre de sa stratégie du numérique, l'ONF se dotera des moyens nécessaires pour exécuter son mandat de programmation, de distribution, d'accessibilité, de développement de nouvelles relations d'affaires et de préservation de son patrimoine audiovisuel.	Permanente	• * Résultat stratégique • AP 1 : Production audiovisuelle • AP 2 : Accessibilité et interaction avec l'auditoire

Description

Pourquoi s'agit-il d'une priorité?

- Permet de demeurer à la fine pointe des technologies de production et de distribution et de produire des œuvres innovatrices et pertinentes.
- Permet la numérisation de ses œuvres, ce qui en facilite l'accessibilité selon les formats et les supports choisi par les Canadiens et les Canadiennes.
- La numérisation est essentielle à la préservation et l'accessibilité de la riche collection patrimoniale de l'ONF pour les générations à venir.

Plans en vue de donner suite à la priorité

L'ONF poursuivra la mise en œuvre de son plan de numérisation et d'archivage numérique.

L'ONF pourra mieux s'adapter aux besoins qu'impose le passage aux nouveaux médias.

Priorité	Type	Résultats stratégiques et/ou activités de programmes
Renouveau organisationnel L'ONF deviendra un modèle d'organisme créatif du 21e siècle, un organisme souple, efficace et efficient, un creuset d'innovation et de créativité, qui valorise ses employés, qui collabore au moment voulu et de manière transparente avec les intervenants, qui offre une valeur sûre à la population canadienne et qui prend l'initiative de mettre en œuvre des pratiques respectueuses de l'environnement.	Permanente	• * Résultat stratégique • AP 1 : Production audiovisuelle • AP 2 : Accessibilité et interaction avec l'auditoire

Description

Pourquoi s'agit-il d'une priorité?

- Fondée sur des principes de saine gouvernance et de responsabilisation.
- L'ONF doit s'adapter à un environnement en évolution afin de continuer d'offrir des services de qualité à la population canadienne.
- L'ONF et ses partenaires seront plus concurrentiels dans l'environnement évolutif actuel.

Plans en vue de donner suite à la priorité

L'ONF mettra en place des mesures pour améliorer et maintenir son rendement dans les secteurs de

gestion ayant fait l'objet de recommandations lors de la ronde VIII de l'évaluation de son Cadre de responsabilisation de gestion (CRG).

L'ONF mettra en place son Plan stratégique des ressources humaines 2011-2014, qui permettra à l'organisation de disposer des compétences à jour en offrant au personnel des possibilités de développement et de formation.

Le comité des opérations poursuivra la mise en place du plan stratégique selon les priorités établies pour la dernière année. Il poursuivra ses activités de coordination et de communication entre la haute direction et les opérations.

Priorité	Type	Résultats stratégiques et/ou activités de programmes
Financement L'ONF continuera de mettre en œuvre des mécanismes de planification et de contrôles financiers afin de maximiser l'efficience interne. Il cherchera de nouveaux secteurs générateurs de revenus, fera fructifier ses partenariats dans des domaines tel le marketing et dynamisera ses activités de distribution traditionnelle.	Permanente	• * Résultat stratégique • AP 1 : Production audiovisuelle • AP 2 : Accessibilité et interaction avec l'auditoire

Description

Pourquoi s'agit-il d'une priorité?

- Des investissements significatifs sont essentiels afin de faire face aux défis supplémentaires que représentent la numérisation et le passage à d'autres technologies de production.
- Pour s'acquitter de son mandat et de ses responsabilités, l'ONF doit reposer sur des bases financières saines.

Plans en vue de donner suite à la priorité

L'ONF maintiendra des mécanismes de contrôle rigoureux.

L'ONF continuera la mise en place de son plan d'affaires et développera des partenariats d'affaires. Les objectifs du plan d'affaires sont d'accroître les revenus, les auditoires et la notoriété de l'ONF.

L'ONF continuera la mise en œuvre d'une approche marketing et de distribution structurée et efficace.

Analyse des risques

L'atteinte des objectifs stratégiques de l'ONF est grandement influencée par une gestion proactive des risques externes et internes à l'organisation. En effet, l'environnement audiovisuel connaît depuis quelques années de grands bouleversements qui requièrent des adaptations et encouragent la recherche, la réflexion et le développement de solutions innovatrices. À l'interne, l'ONF a considérablement modifié ses activités et sa structure afin de mettre en application avec efficience et efficacité son plan stratégique et aussi faire face aux mutations de l'environnement externe.

L'ONF poursuit son engagement à améliorer sa capacité et son approche en matière de gestion intégrée du risque. L'ONF planifie, entre autres, de réviser et publier son profil de risque organisationnel durant l'année en cours et renforcer son utilisation dans la planification de ses activités. À cet effet, un groupe de travail réunissant des cadres intermédiaires des différentes divisions de l'ONF a été formé afin d'assister la haute direction.

Voici un aperçu des principaux risques auxquels fera face l'ONF pour l'année 2012-2013.

Les risques externes

Depuis quelques années déjà, l'industrie du cinéma et de la télévision subit de profonds changements. En effet, nous continuons d'assister à l'effondrement des modèles de télédiffusion traditionnels, l'évolution et la fragmentation des marchés et la diminution des budgets de licences de diffusion. Selon Profil 2011[2], la production de documentaires à épisode unique pour la télévision a régressé en 2010-2011 sur les deux marchés linguistiques. Pour ce qui est de la production d'œuvres d'animation, elle s'est chiffrée à 136 millions de dollars en 2011 pour le marché télévisuel et cinématographique, et il s'agit du niveau le plus bas en 10 ans.

De tels changements impliquent des baisses significatives dans les recettes de sources traditionnelles de l'ONF depuis plusieurs années. Afin de combler ce manque, l'ONF s'est doté d'un plan d'affaires visant à exploiter des débouchés différents provenant en grande partie de l'accroissement de l'achalandage numérique sur Internet, mais aussi sur les plateformes mobiles telles que les tablettes et les téléphones intelligents. Bien que les nouveaux modes de consommation de contenu et les nouveaux modèles d'affaires soient en mouvance, l'ONF mettra en place son plan d'affaires en 2012-2013 et au cours des années à venir afin de susciter une nouvelle croissance.

[2] Association canadienne de production médiatique (CMPA), *Profil 2011*, p. 25 et 36

Les risques internes

La sécurité physique de nos actifs est l'une de nos priorités en matière de gestion du risque. En effet, l'ONF est dépositaire de l'une des plus importantes collections audiovisuelles du monde, laquelle représente un patrimoine inestimable pour l'ensemble des Canadiens. La collection est conservée à un seul endroit (Bureau central de Montréal), ce qui constitue un risque important de perdre de manière permanente ce patrimoine audiovisuel. À cet égard, l'ONF a mis en œuvre un plan de préservation, dont l'objectif est d'assurer la protection et la préservation à long terme de sa collection, en relocalisant un exemplaire de chaque œuvre dans un emplacement distinct doté de conditions de conservation similaires à celles qui prévalent dans les salles de conservation du Bureau central. Ce sont près de 5200 pieds cubes de matériel qui sera relocalisé sur un horizon de 3 ans.

La numérisation de la collection de l'ONF est essentielle afin d'éviter le risque d'obsolescence technologique et assurer son accessibilité aux générations actuelles et futures. Afin d'y arriver, l'ONF a élaboré un plan de numérisation et d'archivage numérique sur un horizon de sept ans qui présente de nombreux défis techniques mais aussi financiers. En effet, l'ONF doit numériser sa vaste collection de plus de 13 000 titres dont près de 20 % risquent d'être perdus à terme faute d'être convertis sur de nouveaux supports.

Étant donné que la distribution de matériel audiovisuel migre de plus en plus vers les plateformes numériques et Internet, il est important que l'ONF rende ses œuvres disponibles aux Canadiens et aux Canadiennes sur la forme et la plateforme de leur choix. L'ONF prend régulièrement des risques artistiques et technologiques pour innover en matière de production. L'évolution constante et rapide des technologies numériques offre d'immenses possibilités aux créateurs et créatrices, en même temps qu'elle met en péril leur pérennité.

Par ailleurs, l'ONF doit être au fait des grandes tendances de gestion des ressources humaines (concurrence, vieillissement de la main d'œuvre, etc.) et s'assurer de maintenir l'expertise de ses employés pour faire face aux changements technologiques. En effet, un effectif sans les compétences et les connaissances à jour pourrait compromettre l'objectif de renouveau organisationnel que s'est fixé l'institution dans son plan stratégique. Afin de mieux s'adapter aux réalités de l'environnement numérique, la Direction des ressources humaines a mis en place un plan de formation intégré de perfectionnement professionnel. Cette année, le Plan stratégique des ressources humaines 2011-2014 sera aussi mis en œuvre afin que l'ONF s'assure de répondre aux besoins actuels et futurs de l'organisation.

Sommaire – Planification

Ressources financières (en milliers de dollars)

2012-2013	2013-2014	2014-2015
66 782	66 782	66 782

Ressources humaines (Équivalent temps plein – ETP)

2012-2013	2013-2014	2014-2015
428	428	428

Résultat stratégique : Les histoires et les perspectives canadiennes sont présentes dans les médias audiovisuels et rendues accessibles à la population du Canada et du reste du monde.

Indicateurs de rendement	Cibles [3]
Pourcentage de la population canadienne ayant indiqué que les productions de l'ONF reflètent les histoires ou les perspectives canadiennes.	75 % d'ici le 31 mars 2015
Histoires et perspectives canadiennes : pourcentage d'œuvres audiovisuelles explorant la diversité canadienne.	75 % d'ici le 31 mars 2015
Histoires et perspectives canadiennes : pourcentage d'œuvres achevées explorant les enjeux sociaux pertinents.	75 % d'ici le 31 mars 2015
Nombre de titres offerts dans <ONF.ca> <NFB.ca>.	2 500 d'ici le 31 mars 2015

Tableau récapitulatif de la planification (en milliers de dollars)

Activité de programme	Prévision des dépenses 2011-2012	Dépenses prévues			Concordance avec les résultats du gouvernement du Canada
		2012-2013	2013-2014	2014-2015	
Production audiovisuelle	43 177	40 755	40 755	40 755	**Affaires sociales** : Une culture et un patrimoine canadiens dynamiques.
Accessibilité et interaction avec l'auditoire	15 982	17 779	17 779	17 779	
Services internes	8329	8248	8248	8248	S/O
Total des dépenses prévues	67 488	66 782	66 782	66 782	

[3] Au cours de l'année 2011-2012, l'ONF a révisé sa structure de la gestion des ressources et des résultats (SGRR) pour mieux refléter la nouvelle architecture d'activités de programme. Ce nouveau Cadre de mesure du rendement (CMR) sera effectif et implanté à partir de l'année 2012-2013.

Profil des dépenses (en milliers de dollars)

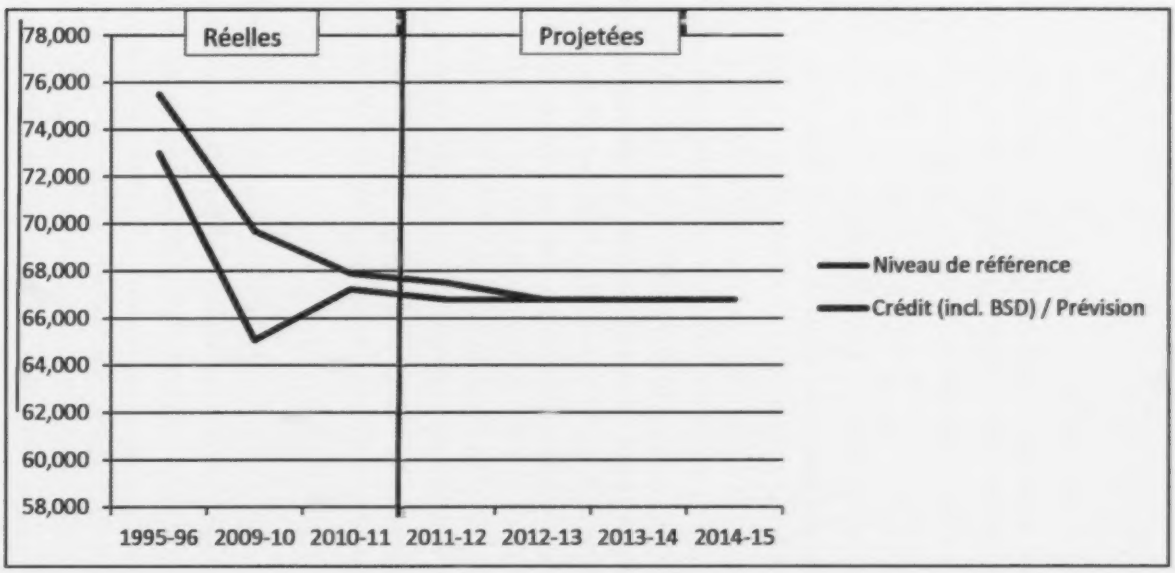

Budget des dépenses par crédit voté

Pour obtenir plus de renseignements sur nos crédits organisationnels, veuillez consulter le Budget principal des dépenses 2012-2013.

Section II : Analyse des activités de programmes par résultat stratégique

Résultat stratégique

En remplissant son mandat, l'Office national du film vise le résultat stratégique suivant :

> Les histoires et les perspectives canadiennes sont présentes dans les médias audiovisuels et rendues accessibles à la population du Canada et du reste du monde.

L'ONF atteint ce résultat stratégique par deux principales activités de programme : **Production d'œuvres audiovisuelles** et **Accessibilité et interaction avec l'auditoire**. En produisant des œuvres audiovisuelles pertinentes et audacieuses, l'ONF contribue à une meilleure compréhension du pays et du reste du monde pour la population canadienne. L'ONF utilise les technologies de pointe pour faciliter et élargir l'accès à ses œuvres et à celles de ses partenaires, dans les deux langues officielles auprès du public canadien de toutes les régions, tout en consolidant la présence du Canada dans l'univers numérique au moyen de sa marque reconnue de par le monde.

Activité de programme : Production audiovisuelle

Description de l'activité de programme

Cette activité de programme contribue à donner aux Canadiens et Canadiennes une meilleure compréhension des enjeux auxquels est confronté leur pays et fait connaître les points de vue canadiens aux autres nations. À titre de producteur du secteur public, l'ONF produit des œuvres audiovisuelles originales qui reflètent les diverses perspectives canadiennes — culturelles, régionales et autochtones, entre autres — et qui émanent des divers créateurs et communautés du pays. Cette activité de programme intervient dans des domaines où le secteur privé est absent et donne aux créateurs et aux créatrices la possibilité d'explorer les avancées artistiques et technologiques en matière de forme et de contenu. Elle assure également la découverte, le perfectionnement et l'encadrement des talents et de la créativité au sein des communautés de cinéastes et des autres communautés de créateurs. La programmation de l'ONF est nécessaire pour assurer aux Canadiens et aux Canadiennes l'accès à diverses voix et à divers contenus dans les deux langues officielles. Elle fait la promotion de la culture et des valeurs canadiennes dans le cadre d'événements à caractère historique ou culturel de portée nationale. Alors que la consommation médiatique de la population canadienne migre vers Internet, l'ONF s'impose comme chef de file dans la création de contenu numérique innovateur. Les activités de

production englobent la conceptualisation, la recherche, le développement et la production de documentaires, de films d'animation, de contenu nouveaux médias et d'autres formes émergentes.

Ressources financières (en milliers de dollars)

2012-2013	2013-2014	2014-2015
40 755	40 755	40 755

Ressources humaines (Équivalent temps plein – ETP)

2012-2013	2013-2014	2014-2015
245	245	245

Résultats attendus de l'activité de programme	Indicateurs de rendement	Cibles
Les œuvres audiovisuelles de l'ONF sont innovatrices.	Pourcentage du public canadien percevant l'ONF comme une institution innovatrice et créatrice.	65 % (innovatrice) d'ici le 31 mars 2015 75 % (créatrice) d'ici le 31 mars 2015
Les créateurs canadiens établis et de la relève qui travaillent avec l'ONF représentent la diversité canadienne.	Pourcentage de prix et d'hommages prestigieux par rapport au nombre total de prix remportés dans les festivals canadiens et internationaux (p. ex : prix liés à l'innovation, à l'excellence créatrice, hommages, prix du Canada pour diversité).	15 % (c'est-à-dire, Académie canadienne du cinéma et de la télévision, Webby, Annecy, TIFF, etc.) d'ici le 31 mars 2014
	Pourcentage d'œuvres audiovisuelles achevées, signées par des cinéastes de la relève. Critères permettant de déterminer les cinéastes de la relève : 1re, 2e et 3e film.	23 % d'ici le 31 mars 2014
	Nombre de cinéastes de la relève qui font un film à l'ONF ou qui participent à un programme favorisant l'épanouissement des	110 d'ici le 31 mars 2014

L'ONF participe à des événements de portée historique et culturelle faisant la promotion de la culture et des valeurs canadiennes.	talents, y compris les concours.	
	Pourcentage d'œuvres audiovisuelles achevées, signées par des cinéastes issus des diverses communautés ethnoculturelles, régionales et linguistiques, par des cinéastes autochtones et par des cinéastes handicapés.	51 % d'ici le 31 mars 2014
	Nombre de productions réalisées pour des projets nationaux et internationaux d'envergure.	13 d'ici le 31 mars 2014

Faits saillants de la planification

L'ONF joue un rôle actif dans le recrutement et l'épanouissement des talents, le mentorat et le développement des habiletés créatrices, autant au sein de la relève que parmi les cinéastes établis. Dans le cadre de son engagement auprès de la relève, l'ONF développera et mettra en place en collaboration avec plusieurs partenaires locaux des nouveaux projets de formation dans la région du Grand Nord pour les cinéastes et les artistes émergents du Nunavut, du Yukon et du Nord de l'Ontario. Par ailleurs, afin de soutenir des initiatives qui permettent le développement d'une expertise professionnelle autochtone en audiovisuel, l'ONF poursuivra son partenariat avec le Centre d'éducation des Premières nations (CEPN) dans la création du centre de production autochtone Tewekan Vision.

L'ONF collabore avec des développeurs et des artistes de premier plan pour créer des œuvres qui présentent un point de vue du monde ou de la société tout à fait original. Encore cette année, l'ONF repoussera les limites tant sur le plan du contenu que sur celui de la forme en utilisant de nouveaux outils, de nouvelles technologies et en explorant d'autres plateformes pour la présentation de ses œuvres. Cette année, la programmation sera particulièrement riche en production d'animation d'auteur. Des projets originaux tels que *Circa 1948* de l'artiste de renom Stan Douglas, une application mobile qui permet de visiter un quartier de Vancouver qui n'existe plus, ainsi que *Gloria, Victoria* de Theodore Ushev, une animation 3D, seront lancés au cours de l'année.

L'ONF joue aussi un rôle primordial en soulignant les changements et les événements qui marquent la société canadienne et en veillant à ce qu'ils trouvent un écho auprès de tous les habitants de ce pays. Au cours de l'année 2012-2013, l'ONF soulignera des événements historiques d'importance tels que le Jubilé de diamant de Sa Majesté la Reine Elisabeth II, en

créant un ensemble DVD souvenir de trois films, incluant une nouvelle production, *The Portrait* de Hubert Davis. L'ONF lancera aussi un projet interactif à vocation éducative sur le Bicentenaire de la guerre de 1812, un moment déterminant dans l'histoire du Canada. Enfin, l'ONF produira un film pour souligner le 100e anniversaire du Royal 22e Régiment, dont la création a été déterminante pour l'intégration des francophones au sein des Forces canadiennes.

En lien avec son plan d'action triennal visant la valorisation de la langue française et le rayonnement de notre patrimoine au pays comme au sein de la francophonie, l'ONF dévoilera un projet multiplateforme à l'occasion du Forum mondial de la langue française, qui aura lieu à Québec en juillet 2012. Ce projet a pour objectif de mettre en image et en interactivité la vitalité du français, en créant une mosaïque de l'expression des émotions dans la francophonie. L'ONF lancera aussi l'œuvre interactive *Ta parole est en jeu* qui présente les couleurs de la langue française au Canada produit en partenariat avec l'Université de Moncton.

L'ONF continuera à chercher de nouveaux partenariats avec le secteur public et privé, et ce, au Canada et ailleurs dans le monde. En collaboration avec la Commission de la santé mentale du Canada (CSMC), il participera à un projet multiplateforme intitulé *Chez soi/At Home*. L'ONF témoignera de l'impact de ce projet de recherche unique au Canada sur la santé mentale et l'itinérance à travers les récits des participants, et ce, dans cinq villes canadiennes, soit Vancouver, Winnipeg, Toronto, Montréal et Moncton.

Encore cette année, de très grands artistes se tournent vers l'ONF pour y produire des œuvres qu'il ne serait pas possible de produire ailleurs. En effet, le réalisateur et metteur en scène de renom international, Robert Lepage, travaille actuellement en collaboration avec Pedro Pires sur la production de *Michelle, Marie et Thomas*, une série de trois courts métrages illustrant une fresque urbaine contemporaine tirée de la pièce de théâtre *Lypsinch*. Le film *The Stories We Tell*, un documentaire qui explore le thème de la mémoire et des récits de famille, de la réalisatrice Sarah Polley, sortira au cours de l'année.

L'ONF produira des œuvres dans les deux langues officielles, lesquelles répondront aux exigences en matière de programmation pour le secteur de l'éducation. Le film d'animation *Big Mouth* d'Andrea Dorfman, sur la différence, viendra s'ajouter à la collection de films à vocation éducationnelle. Enfin, l'ONF développe actuellement un projet éducatif en collaboration avec l'Agence spatiale canadienne afin de souligner la mission en novembre 2012 de l'astronaute canadien Chris Hadfield qui deviendra le premier commandant canadien de la Station spatiale internationale (ISS).

Activité de programme : Accessibilité et interaction avec l'auditoire

Description de l'activité de programme

Ce programme fait en sorte que les auditoires canadiens et du reste du monde peuvent accéder à du contenu canadien innovateur, reflétant les histoires et les perspectives canadiennes, le regarder, en discuter et interagir avec celui-ci. Alors que la consommation médiatique migre vers Internet, le contenu canadien doit être rendu disponible sur tous les supports numériques et mobiles. Les mécanismes utilisés comprennent la distribution, le marketing et la commercialisation des œuvres audiovisuelles au moyen d'un catalogue diversifié, d'un fonds d'archives bien établi et du développement de marchés diversifiés (p. ex., salles, télévision, consommateur et institutionnel), par le truchement d'Internet et des canaux traditionnels, au Canada et à l'étranger. Grâce à ces activités, l'ONF rend ses œuvres largement accessibles partout au Canada, notamment dans les communautés mal desservies et éloignées ainsi que dans les communautés autochtones et de langue officielle en situation minoritaire. Les activités de l'ONF liées à l'accessibilité et à l'interaction avec l'auditoire contribuent au dynamisme de la culture et du patrimoine canadiens.

Ressources financières (en milliers de dollars)

2012-2013	2013-2014	2014-2015
17 779	17 779	17 779

Ressources humaines (Équivalent temps plein – ETP)

2012-2013	2013-2014	2014-2015
128	128	128

Résultats attendus de l'activité de programme	Indicateurs de rendement	Cibles
Les auditoires canadiens et internationaux visionnent les œuvres de l'ONF et interagissent avec celles-ci	Pourcentage de la population canadienne qui affirme avoir vu une production de l'ONF au cours de la dernière année.	30 % d'ici le 31 mars 2015

	Nombre total de visionnages d'œuvres de l'ONF.	35 millions d'ici le 31 mars 2015
	Nombre total d'utilisateurs par niveau d'interaction (visionnages d'utilisateurs enregistrés ou de clients[4])	100 000 enregistrés et 12 000 clients d'ici le 31 mars 2015

Faits saillants de la planification

Conservation et préservation

Les productions de l'ONF, quelle que soit la source originale de l'œuvre, sont préservées et numérisées afin d'en assurer la pérennité et l'accessibilité aux Canadiens et Canadiennes, maintenant et à l'avenir. Cette activité réduit les risques de désuétude technologique, minimise les effets du temps sur les supports qui contiennent les œuvres, et garantit la sécurité physique de celles-ci. La préservation et la conservation nécessitent des outils et systèmes adéquats d'identification, de gestion, d'archivage et de restauration. Alors que la consommation médiatique de la population canadienne migre vers Internet, il est impératif de mettre du contenu canadien innovateur et de haute qualité à la disposition de la population du pays. Sans activité concertée en matière de conservation et de préservation, ce patrimoine culturel est en péril.

La précieuse collection d'œuvres audiovisuelles de l'Office national du film est entreposée à Montréal dans un environnement de conservation contrôlé qui en assure la pérennité. Tel qu'il a été spécifié dans l'analyse de risques, l'institution a élaboré un plan de conservation afin d'assurer la sécurité physique de ses contenus et ainsi garantir la capacité de l'ONF à accéder et à utiliser ses actifs audiovisuels à long terme. Pour l'année 2012-2013, l'ONF débutera la phase 1 de son plan de conservation, qui s'étalera sur une période de trois années. Cette phase prévoit la relocalisation immédiate de 76 % de ses actifs audiovisuels. La seconde phase nécessitera la numérisation ou la duplication de ses actifs en vue de leur relocalisation, et s'échelonnera sur une période de deux ans.

[4] Les utilisateurs enregistrés sont ceux qui n'ont pas recours aux services transactionnels de l'ONF, mais qui fournissent leurs coordonnées, s'inscrivent en tant qu'amis (p. ex. ,Facebook), s'abonnent aux cyberlettres ou aux chaînes de l'ONF, se créent un profil en ligne, etc. ; les clients sont des particuliers ou des organisations qui utilisent les services transactionnels de l'ONF.

En parallèle, l'ONF poursuit la mise en œuvre de son plan de numérisation et d'archivage numérique. Ce projet majeur a pour objectifs la numérisation et la préservation de la collection active de l'ONF sur une période de sept ans. Grâce à ses efforts d'automatisation et d'optimisation innovateurs, l'ONF prévoit qu'à la fin de l'année 2012-2013, près de 30 % de ses œuvres seront accessibles à la demande, par le biais d'un fichier maître souple et dynamique.

Accès des consommateurs et interaction

Cette sous-activité fait en sorte que les œuvres audiovisuelles canadiennes sont mises à la disposition des consommateurs canadiens et internationaux. Elle permet aux consommateurs individuels d'accéder aux produits culturels canadiens et d'interagir avec des contenus qui reflètent notre histoire et nos valeurs et font connaître et comprendre le Canada aux Canadiens et aux habitants des autres nations. Ce faisant, les consommateurs nationaux et internationaux partagent une culture et un patrimoine canadiens dynamiques. Les mécanismes utilisés pour cette mise à disposition comprennent la distribution, la mise en marché et la commercialisation des œuvres audiovisuelles au moyen d'un catalogue diversifié et du développement de marchés et de canaux diversifiés (p. ex. : salles, télévision, Internet et plateformes mobiles, biens de consommation durables, au Canada et à l'étranger).

Afin d'assurer l'accessibilité des œuvres aux Canadiens et aux Canadiennes, l'ONF prévoit augmenter le nombre d'œuvres offertes dans son Espace de visionnage en ligne ONF.ca, ainsi que celles disponibles pour le téléchargement payant. L'ONF travaillera au cours de l'année afin de rendre effectives les fonctionnalités payantes de téléchargement pour le iPhone et le iPad. Dans le but d'améliorer constamment l'interaction et la fidélisation auprès de ses diverses clientèles, l'ONF développera de nouvelles fonctionnalités sur ONF.ca, telles que la création, la sauvegarde et le partage de sélection de films ainsi que l'offre de la vidéo sur demande.

Durant l'année 2012-2013, l'ONF créera un espace Mémoires ONF, lequel invitera les internautes à parcourir et découvrir 70 ans d'histoire à travers les films qui ont marqué la cinématographie canadienne. Réalisé par Denys Desjardins et Joanne Robertson, Mémoires ONF proposera aussi des vidéoclips sur des artisans de l'ONF et leur parcours, et réunira en un seul lieu des informations biographiques à leur sujet. Par ailleurs, l'ONF travaillera à la préparation de deux coffrets numériques destinés à la plateforme iPad réunissant pour le premier, les œuvres du réalisateur Norman McLaren et pour le deuxième, la série de films pour enfants *Ludovic* du réalisateur Co Hoedeman.

Afin d'accroître la diffusion et l'accessibilité de ses œuvres, l'ONF continuera d'élaborer des ententes auprès d'agrégateurs de contenus tels que AOL et Sympatico. Il développera aussi des partenariats stratégiques avec des compagnies dans le secteur des technologies et des médias de

contenu. Toujours dans un esprit d'exploration d'opportunités d'affaires, l'ONF développera des applications pour la télévision reliée à Internet avec des fournisseurs de télévision intelligente.

Pour terminer, une installation d'e-cinéma sera inaugurée au Nouveau-Brunswick dans la ville de Bathurst en Acadie au cours de l'année. Toujours en lien avec le plan stratégique de l'organisation, l'ONF mise sur les technologies numériques afin de permettre aux communautés mal desservies de vivre une expérience culturelle cinématographique dans leur propre langue.

Accès des marchés institutionnel et éducatif et interaction

Cette sous-activité permet aux organismes éducatifs et institutionnels canadiens et internationaux de mettre des produits culturels canadiens et leurs valeurs inhérentes à la disposition de leurs membres et des élèves. Elle soutient la distribution des œuvres audiovisuelles et contenus canadiens, lesquels comprennent des ateliers éducatifs et des activités pédagogiques, aux auditoires des marchés institutionnel et éducatif, au Canada et à l'étranger, ainsi que l'utilisation de ces œuvres et contenus par ces auditoires. Les productions et les contenus de l'ONF doivent être largement accessibles, mis en valeur et distribués sur les marchés éducatifs canadien et international (personnel enseignant, écoles, commissions scolaires, collèges, universités et ministères de l'éducation) ainsi que sur les marchés institutionnels (bibliothèques publiques, services sociaux et de soins de santé, associations communautaires et culturelles, entreprises) afin de favoriser l'interaction de la jeunesse canadienne et d'enrichir les activités éducatives qui lui sont destinées. Les mécanismes utilisés pour la mise à disposition des productions et contenus comprennent la distribution, la mise en marché et la commercialisation des œuvres audiovisuelles au moyen d'un catalogue diversifié et du développement de canaux diversifiés (p. ex., Internet, plateformes mobiles et biens de consommation durables, au Canada et à l'étranger).

Au cours de l'année 2012-2013, l'ONF poursuivra l'enrichissement et l'élaboration de son offre en ligne destinée au secteur de l'éducation. En effet, depuis plus de 70 ans, les enseignants et les enseignantes peuvent compter sur l'ONF pour leur fournir des outils pédagogiques de qualité, et ce, dans les deux langues officielles. Afin de répondre aux tendances et aux besoins du secteur de l'éducation, des guides pédagogiques et des sélections de films seront conçus sur les thèmes suivants : études autochtones, enjeux mondiaux et apprentissage par l'empathie. Dans son intention d'être le portail éducatif canadien de choix pour les œuvres audiovisuelles et numériques, l'ONF fera des acquisitions de films à caractère éducatif auprès de son partenaire japonais, le diffuseur national NHK, afin d'offrir en un seul lieu, un grand choix d'outils pédagogiques sur une multitude de thèmes.

Encore cette année, l'ONF collaborera avec des enseignants et des enseignantes de toutes les régions du pays afin de développer des guides pédagogiques et des activités qui aideront les

professeurs à exploiter en classe les œuvres de la plateforme éducative CAMPUS. De plus, les abonnés du secteur de l'éducation profiteront d'une navigation adaptée spécifiquement à leur besoin avec des fonctionnalités améliorées, telles que des recherches approfondies par groupe d'âge et par sujets d'étude. Par ailleurs, l'ONF organisera au cours de l'année des classes virtuelles sur une variété de sujets afin de permettre aux étudiants du Canada de vivre des expériences éducatives innovantes à partir de contenu canadien. Enfin, l'ONF continuera à développer des applications et du contenu axés sur l'apprentissage mobile pour les étudiants et écoles équipés de tablettes tactiles et autres appareils mobiles.

L'ONF entame la phase 2 du projet de mise en valeur de son patrimoine audiovisuel inuit, *Unikkausivut : transmettre nos histoires* qui comprend la négociation d'ententes de partenariats avec les instances gouvernementales des quatre régions inuites. Inspiré par le modèle de l'entente avec le gouvernement du Nunavut, l'ONF souhaite poursuivre le doublage en langue inuktitut de la collection et veiller à leur intégration dans le cadre pédagogique des réseaux éducatifs inuits. Au cours de l'année, des démarches seront entreprises pour que la collection fasse également l'objet d'ententes avec les différents ministères de l'éducation, de la culture et des affaires autochtones du pays pour que les films inuits de l'ONF soient utilisés à des fins pédagogiques. Au cours de l'année, des maillages seront aussi développés pour promouvoir le coffret *Unikkausivut* dans le cadre d'événements-phares, dont la Conférence internationale de l'année polaire, au mois d'avril à Montréal. De plus, la section consacrée à *Unikkausivut*, sur l'Espace de visionnage ONF.ca, qui compte déjà plus de 40 films, accueillera de nouvelles œuvres sur la culture inuite.

Rayonnement auprès de l'industrie nationale et internationale

Par cette sous-activité, l'ONF permet à l'industrie audiovisuelle canadienne et internationale de participer à la promotion de la culture et du patrimoine canadiens par l'entremise de partenariats avec les secteurs public et privé. Ces partenariats facilitent les échanges de connaissances et de talents, favorisent une étroite collaboration avec l'industrie dans les principaux festivals et marchés (p.ex., les MIPTV, MIPCOM, BANFF Television Festival, Hot Docs, Les Rencontres internationales du documentaire de Montréal, CMPA Prime Time, Sunny Side of the doc). Ils favorisent la participation à des discussions, des tables rondes, des compétitions et des remises de prix. Au cours de l'année 2012-2013, l'ONF organisera de nouveau une variété d'événements qui lui permettront d'interagir et d'échanger avec les joueurs clés de l'industrie canadienne et internationale du film et de la télévision.

Les productions de l'ONF sont représentées chaque année dans près de 250 festivals importants de partout dans le monde. Encore cette année, l'ONF sera présent dans des festivals d'envergure tels que Berlin, Cannes, TIFF, Hot Docs, pour ne nommer que ceux-là.

Au cours de la prochaine année, les productions de l'ONF seront de plus en plus accessibles dans des endroits publics. En effet, à la suite du succès du programme « Aérogalerie » d'Aéroports de Montréal (ADM), l'institution est actuellement en pourparlers avec d'autres aéroports canadiens afin d'offrir des œuvres sélectionnées et adaptées pour leur infrastructure. Par ailleurs, l'ONF négocie actuellement avec diverses compagnies aériennes afin d'étendre son offre « Envol », soit de permettre aux voyageurs de visionner nos productions durant leur déplacement en partance du Canada.

L'ONF s'investit actuellement dans le développement de partenariats avec des musées canadiens afin d'assurer aux Canadiens et aux Canadiennes l'accès à des contenus variés et à des expériences culturelles et artistiques uniques, et ce, partout au pays. Parmi ces projets, notons la participation de l'ONF au contenu pour un projet d'envergure ayant pour thème le Nord avec le Musée canadien de la nature ainsi que plusieurs projets dans le cadre d'une entente avec le Musée canadien des civilisations de Gatineau. Ces partenariats peuvent prendre diverses formes telles que des visionnages, des installations, des ateliers, des discussions et des coproductions.

Pour terminer, l'ONF sera aussi présent au Congrès mondial de la Fédération internationale des professeurs de français à Durban, en juillet 2012, afin de présenter notamment son espace de visionnage à vocation éducative, Campus.

Activité de programme: Services internes

Description de l'activité de programme

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages ainsi que autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Ressources financières (en milliers de dollars)

2012-2013	2013-2014	2014-2015
8248	8248	8248

Ressources humaines (Équivalent temps plein – ETP)

2012-2013	2013-2014	2014-2015
55	55	55

Faits saillants de la planification

Les services internes à l'ONF appuient l'atteinte du résultat stratégique ainsi que la réalisation des deux activités de programme, tout en respectant son mandat et sa vision. En effet, l'ONF doit être flexible, efficient et tourné vers l'avenir afin de remplir sa mission. Son plan stratégique quinquennal fait une place importante au passage au numérique ainsi qu'au renouveau organisationnel. Grâce aux nouvelles méthodes de gestion et aux nouvelles technologies, la structure administrative de l'ONF est maintenant allégée et permet d'allouer davantage de ressources à la production et au financement des activités de numérisation à l'interne.

Toujours dans un esprit de gestion saine et responsable, l'ONF mettra en place des comités de travail afin d'élaborer, mettre en œuvre et surveiller rigoureusement l'application des politiques et directives gouvernementales en ce qui a trait à la sécurité ministérielle, la gestion intégrée des risques ainsi que la gestion de l'information. Après avoir communiqué les principaux objectifs

auprès des différentes équipes, l'ONF mettra aussi en place un processus formel d'analyse de risque qui précèdera le lancement de nouveaux projets.

La Direction des ressources humaines a développé le Plan stratégique des ressources humaines 2011-2014, guidée par la volonté de répondre aux besoins actuels et futurs de l'ONF et soucieuse des meilleures pratiques en matière de gestion des ressources humaines. Ce plan stratégique sera mis en place en 2012-2013 et sera appuyé par un plan de communication à l'interne.

Les discussions se poursuivent quant au projet de déménagement du Bureau de Montréal dans un lieu plus central. La prochaine étape consiste à présenter un plan d'affaires qui proposera des options de financement et travailler de concert avec le Conseil du trésor, Patrimoine Canadien et Travaux publics et services gouvernementaux pour mener le projet à terme.

CADRE DE RESPONSABILISATION DE GESTION

À l'ONF, la conformité aux exigences gouvernementales en matière de bonne gestion constitue un processus continu de même qu'une priorité organisationnelle.

Durant l'année financière 2011-2012, l'ONF a reçu le rapport final du Secrétariat du Conseil du Trésor sur son évaluation dans le cadre de la ronde VIII du Cadre de responsabilisation de gestion (CRG). Cette année, l'ONF mettra en œuvre son plan d'action afin de donner suite aux améliorations suggérées et assurer une bonne gestion dans les secteurs où notre rendement a été souligné. Dans un souci de bonnes pratiques de gestion, l'ONF mettra aussi en œuvre des plans d'action pour les éléments qui n'ont pas été évalués et révisera la méthodologie annuellement pour chacun des éléments du CRG.

Par ailleurs, l'ONF débutera la mise en œuvre les recommandations et les plans d'actions qui ont découlé des évaluations complétées en 2011-2012, soit l'évaluation du programme pilote d'e-cinéma, des processus de gestion des droits d'auteurs et de l'Espace de visionnage en ligne ONF.ca. Au cours de l'année, l'ONF continuera la mise en œuvre de son plan d'évaluation quinquennal 2011-2015 afin de continuer l'évaluation de ses différentes activités.

CADRE DE RENDEMENT DE L'ORGANISATION

Au cours de l'année 2011-2012, l'ONF a révisé sa structure de la gestion des ressources et des résultats (SGRR) et a soumis une version finale au Secrétariat du Conseil du Trésor. Au cours des rencontres du Comité des opérations, l'équipe de la planification stratégique a présenté le nouveau Cadre de mesure du rendement (CMR) de l'ONF et expliqué les répercussions sur chacune des équipes de l'organisation. Le CMR sera effectif et implanté à partir de l'année 2012-2013.

Section III : Renseignements supplémentaires

Principales données financières

État prospectif
État condensé des opérations
Pour l'exercice (prenant fin le 31 mars)
(en milliers de dollars)

	Variation en dollars	État prospectif 2012-2013	État prospectif 2011-2012
Montant total des dépenses	1546	75 864	74 318
Montant total des revenus	427	6348	5921
Coût de fonctionnement net	1119	69 516	68 397

État condensé de la situation financière
Pour l'exercice (prenant fin le 31 mars)
(en milliers de dollars)

	Variation en dollars	État prospectif 2012-2013	État prospectif 2011-2012
Total des actifs	(1105)	8786	9891
Total des passifs	(239)	6703	6942
Capitaux propres	(866)	2083	2949
Total	(1105)	8786	9891

États financiers prospectifs

Pour consulter les états financiers prospectifs de l'ONF, cliquer sur le lien suivant : *http://www.onf-nfb.gc.ca/medias/download/documents/pdf/onf-etats-financiers-prospectifs-2012-2013.pdf*

Liste des tableaux supplémentaires

La version électronique de tous les tableaux de renseignements supplémentaires qui figurent dans le Rapport sur les plans et priorités 2012-2013 est disponible sur le site <*www.tbs-sct.gc.ca/rpp/2012-2013/info/info-fra.asp*> du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada :

- Tableau 1 : Renseignements sur les programmes de paiements de transfert
- Tableau 6 : Sources des revenus disponibles et des revenus non disponibles

Section IV : Autres sujets d'intérêt

Coordonnées de la personne-ressource de l'organisation

Amélie Saint-Germain
Analyste principale, Planification stratégique et relations gouvernementales
a.saint-germain@onf.ca
514-496-1044